

Cadre supérieur de santé paramédical

Informations sur le concours

Publié le :	02-04-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Date du concours :	04-06-2025
A propos du poste :	

Missions

Collaboration et mise en œuvre de la politique de soins

Décliner la politique de soins à partir du projet d'établissement, sous l'autorité de la direction des soins.

Collaborer au pilotage stratégique du pôle.

Décliner le projet de soins institutionnel au sein du pôle en développant la démarche qualité.

Mettre en place une politique de communication dans un objectif de cohérence des organisations et de cohésion des équipes.

Formaliser le projet de soins infirmiers à partir des orientations retenues et des ressources disponibles (notamment en personnel).

Convaincre et faire adhérer les équipes au projet d'établissement.

Management et gestion des ressources humaines

Manager l'équipe d'encadrement de proximité.

Élaborer le planning des gardes des cadres de santé.

Encadrer et manager les équipes de cadres soignants (cadres supérieurs et cadres de proximité) dans un contexte pluridisciplinaire (infirmiers, aides-soignants, agents de service hospitaliers, etc.).

Gérer le personnel de soins en liaison étroite avec la direction des ressources humaines.

Participer à la politique d'attractivité et de fidélisation des cadres et des professionnels non médicaux.

Participer à la définition des besoins du personnel dans le respect du cadre budgétaire de l'établissement.

Participer à la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences.

Affecter les personnels aux différents services, étudier les demandes de mobilité professionnelle.

Contribuer à la mise en place de la politique de promotion professionnelle et encourager la montée en compétences des équipes.

Participer à la définition du plan de formation pour les besoins du personnel soignant.

Organiser l'accueil et l'intégration des nouveaux personnels dans les services, planifier avec l'encadrement les objectifs qu'ils doivent atteindre.

Contribuer à la politique des stages : recrutement des stagiaires, intégration dans les services, tutorat, organisation des examens de pratiques professionnelles, gestion des relations avec les centres de formation, en particulier les IFSI.

Assurer l'intérim de la direction des soins en son absence.

Qualité et gestion des risques

Veiller à l'application des textes relatifs à la prévention des risques aux différentes catégories de personnels et aux actes concernés par la définition de plans d'action et de prévention.

Participer à l'évaluation des risques professionnels.

Mettre en œuvre les actions définies dans le cadre de la politique qualité.

Participer à l'élaboration et la mise en œuvre des outils qualité sur l'établissement : audits, tableaux de bord, indicateurs, enquêtes, écoute client...

Assurer la mise à jour du programme qualité institutionnel.

En termes de gestion documentaire : apporter une aide aux professionnels lors de la rédaction des documents.

Garantir le respect des protocoles et des procédures.

Participer à l'identification des risques prioritaires et à leur hiérarchisation.

Collaborer à la définition et à la réalisation d'un plan d'audit annuel et en assurer la mise en œuvre.

Procéder à l'évaluation des actions et procédures mises en place.

Participer à la politique qualité-gestion des risques.

Participer aux différentes démarches d'évaluation du programme d'actions qualité.

Missions transverses

Participer aux instances de l'établissement.

Prendre part aux instances mises en place dans le cadre de la politique des soins.

Coordonner ou contribuer à des projets de recherche dans son domaine, par exemple en soins infirmiers.

Participer avec la direction des soins et la DRH aux réunions périodiques de suivi des ressources humaines.

Participer à différents séminaires, conférences ou réunions professionnelles externes.

Informations sur l'établissement

Nom : CH REVEL

Ville : 31250 Revel

Pour candidater

Date limite de candidature : 02-05-2025

Conditions de candidature :

Être fonctionnaire ou agent public en FPH.

Être titulaire du diplôme de cadre de santé (ou équivalent selon la profession paramédicale).

Avoir au moins 5 ans d'ancienneté en tant que cadre de santé au 1er janvier de l'année du concours.

Pièces à fournir :

Formulaire d'inscription (fourni par l'établissement organisateur du concours/examen).

Copie du diplôme de cadre de santé (ou équivalent selon la profession paramédicale).

Attestation de service (justifiant de l'ancienneté requise).

Lettre de motivation expliquant le projet professionnel.

Curriculum Vitae détaillé (expérience, formations complémentaires, compétences en gestion et encadrement).

Avis du supérieur hiérarchique (pour les candidats internes).

Mail pour l'envoi des candidatures : drh@ch-revel.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :
CH REVEL
Direction des Ressources Humaines
2 av Roger Ricalens
31250 REVEL